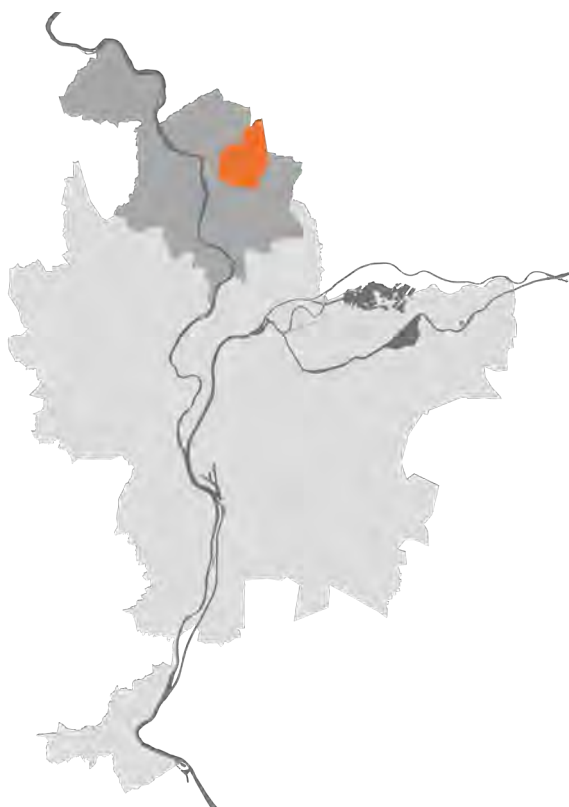


RÉVISION N°2
Approbation - 2019

MONTANAY

REGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

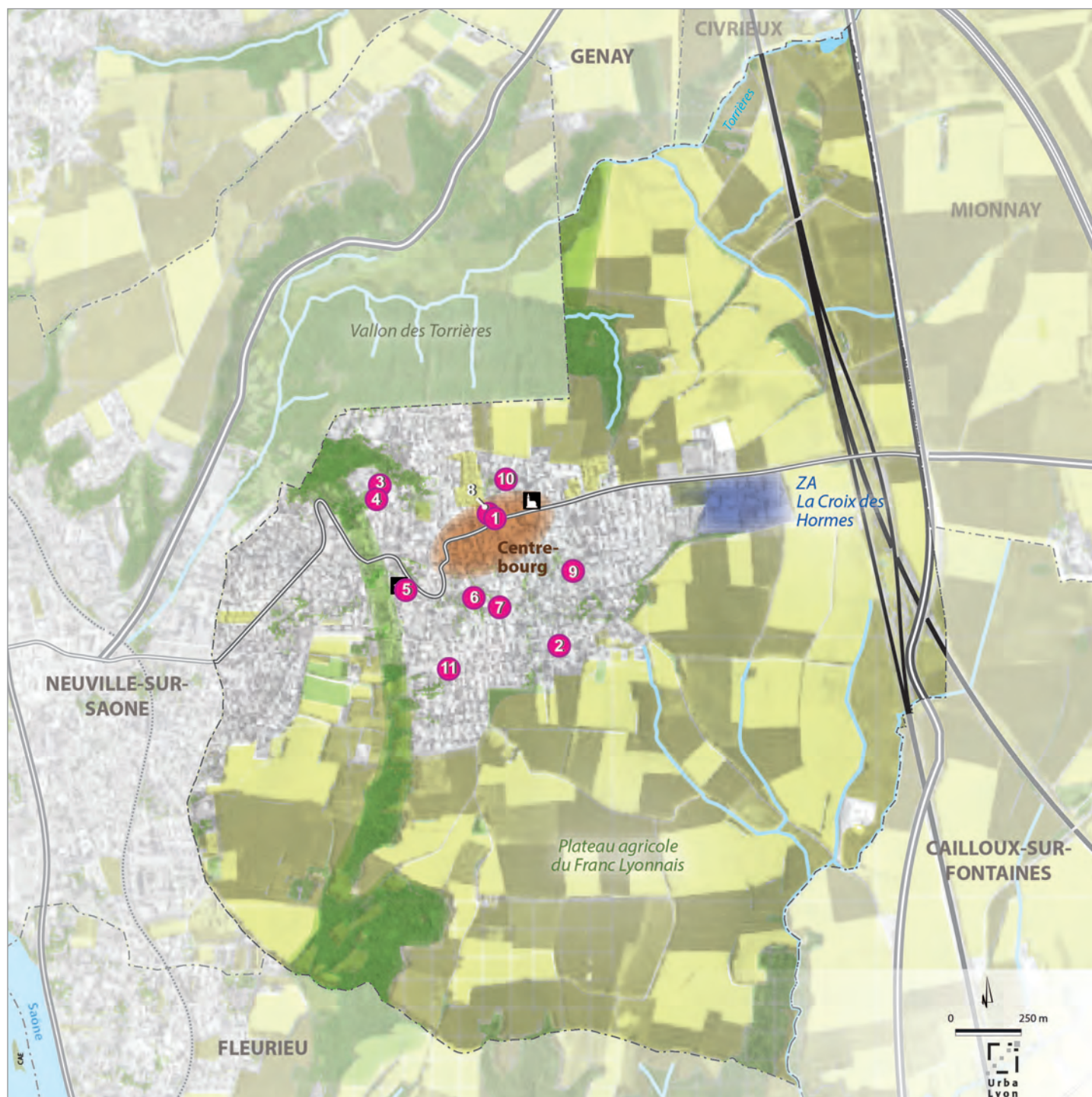
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Elément Bâti Patrimonial

675 rue Centrale - La Poype

Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : Maison de hameau à tour ronde

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment appartient à un ensemble rural organisé en L autour d'une cour minérale. Il est implanté perpendiculairement à la voie et possède des façades comportant peu d'ouvertures, à l'image des bâtiments anciens d'origine rurale.
- Il s'agit d'un ancien couvent à la ferme Rigaudier-Cochet, dont la tour remonterait au XVe siècle.
- Les façades enduites sont de facture modeste bien qu'elles mettent en évidence les encadrements de baies et chainages harpés en pierre. Toutefois la façade est du bâtiment se démarque puisqu'elle possède une tour semi-circulaire en pierre (appareillage non enduit) semi-intégrée. Elle est d'une hauteur supérieure à l'ensemble des bâtiments autour de la cour (un étage supplémentaire).
- Les portes d'entrée à la tour et au bâtiment principal sont surmontées d'un arc à double voussure supporté par des colonnes en pierre de taille à chapiteau plat.
- La tour est visible depuis l'espace public, en raison de sa hauteur, du vide de la place à l'ouest du bâtiment et du cône de vue dégagé par le portail semi-ajouré qui offre des vues sur la cour. Le bâtiment constitue ainsi un repère visuel dans le bourg et témoigne de son caractère historique.

Prescriptions

Elément à préserver : la partie du bâtiment comprenant la tour.

Préserver les vues sur la tour depuis l'espace public.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître, de plan cosu, est implantée en recul d'alignement. Elle possède un volume rectangulaire développé sur 3 niveaux.
- La façade ouest est la plus remarquable. Elle est accompagnée en son centre d'une tour engagée. Les façades sont enduites mais mettent en valeur les chainages d'angles harpés en pierre.
- Les façades sont percées de fenêtres à meneaux qui témoignent du caractère historique de la propriété.
- En front de rue, sont implantées plusieurs dépendances. Celle située à l'est du bâtiment se démarque par un haut portail à vantaux et linteau en bois (portant comme inscription "L. Achard 1860) et un encadrement en pierre. Il est secondé par une porte piétonne du XVI^e siècle, avec encadrement sculpté en pierre de taille. Elle possède un fronton ouvragé qui porte une inscription sur sa date ainsi qu'une croix type croix de Lorraine.
- Une niche comportant une croix métallique est également sur la façade de la dépendance et porte une plaque mémorielle "souvenir de la chapelle par Louis Achard 1845".
- La maison est perceptible depuis l'espace public en raison de sa hauteur et de la discontinuité bâtie sur rue qui favorise des percées visuelles sur le jardin et le bâtiment. Son entrée très soignée participe à sa qualité et témoigne de son caractère historique.
- Cet ensemble appartient à l'histoire et l'identité de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison ainsi que la dépendance avec le portail et la porte.

Préserver les vues sur la maison



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment rural, dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1819, s'organise autour d'une cour fermée par un portail.
- Il constitue un corps de ferme monobloc d'une longueur assez conséquente, implanté en retrait d'alignement et parallèlement à la rue des Sources.
- Il est précédé par des dépendances implantées en front de rue qui ferment la cour.
- Il possède une architecture de facture modeste, typique des habitations rurales et témoignent des modes d'habiter traditionnels sur la commune, lorsque l'activité agricole était la principale activité de la commune.
- Cet ensemble contribue à l'identité du hameau, par son système d'implantation et d'organisation autour d'une cour.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble au fond de la cour + les dépendances sur rue, à l'ouest du portail.



Elément Bâti Patrimonial

257 et 289, chemin de la Gravière

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose d'une ancienne ferme à bâtiments dissociés, organisés en H autour d'une cour minérale au sud et d'une cour en partie végétalisée au nord.
- Les bâtiments sont implantés en front de rue, perpendiculairement à la rue des Sources et parallèlement à la rue de la Gravière.
- Les dépendances sont implantées côté rue, tandis que les corps d'habitation sont situés au coeur de la parcelle.
- Le paysage urbain est fortement marqué par la présence de murs majoritairement aveugles, ponctuellement percés d'un haut portail.
- Cet ensemble bâti contribue fortement à l'identité du hameau, par son système d'implantation et d'organisation autour de cour, typique d'une architecture rurale.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti autour des deux cours.

Maintenir le principe d'organisation autour des cours



Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Mairie

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est une ancienne maison bourgeoise du XVII^e siècle, dite château Salornay-Bergasse ;
- Elle a été successivement transformée en école confessionnelle des Soeurs maristes, en maison de retraite pour religieuse puis en internat de jeunes filles (pensionnat Sainte-Philomène). Elle a ensuite été aménagée en mairie en 1978 avec peu de transformations dans le volume originel.
- La propriété se compose d'un ensemble de bâtiments organisé en U autour d'une cour à vocation d'espace de représentation
- On peut noter la présence d'une chapelle au sud et dans l'angle sud-est, d'une tour ronde, couronnée d'un dôme en tuiles polychromes en queue de castor (l'actuelle bibliothèque).
- Plusieurs dépendances sont implantées un peu plus au sud, en longueur.
- Entre les deux ensembles bâtis, on remarque la présence d'un puits.
- L'entrée à la mairie est marquée par une composition paysagère (2 rangées de 4 platanes). La qualité paysagère est rehaussée par d'autres arbres dont des cèdres à proximité de l'allée.
- A l'ouest, le parc d'origine a été loti et aménagé (terrain de sport). Il s'implante dans la pente, ménageant des vues sur la Saône.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti en U avec tour et chapelle + l'ensemble en longueur au sud avec son retour perpendiculaire.



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments ruraux est organisé en L ; il est jumelé avec un autre ensemble qui se poursuit au nord.
- Les bâtiments sont implantés en L : l'habitation est située en retrait, tandis que les dépendances viennent se connecter à la rue, de façon perpendiculaire.
- La façade est fortement végétalisée, avec une végétation couvrante.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé d'un portail métallique.
- L'ensemble est représentatif des constructions rurales en pisé, marquées par une architecture modeste et fonctionnelle.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti formant un L



Elément Bâti Patrimonial

322 rue de la Croix Blanche

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments s'organise en U autour d'une cour centrale.
- Le corps de logis principal, de plan rectangulaire, est implanté perpendiculairement à la voie. L'accès au 1^e étage se fait par un escalier extérieur. Il présente une façade entièrement aveugle au nord.
- Les dépendances (grange, remise...) sont, quant à elles, implantées en recul d'alignement au fond de la cour et forme un retour d'équerre qui vient se connecter à la rue. La dépendance au sud est percée d'un porche, permettant d'accéder au jardin.
- L'architecture est de facture modeste, constituée de murs en pisé, sur un soubassement en pierre et galets.
- La cour est fermée par un portail métallique doublé d'un mur en pierre, brique et galets.
- Cet ensemble homogène possède un caractère structurant sur l'espace public.
- Il constitue également un témoignage des modes d'habiter ruraux traditionnels.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti organisé tout autour de la cour.



Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Ancienne mairie et école

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment abrite l'ancienne mairie-école de Montanay, construite en 1892, comme en témoigne la date gravée sur l'entablement en pierre de la porte d'entrée.
- Il s'organise de telle façon qu'il s'apparente à la typologie des maisons des champs (maison de plan massé, développée sur trois niveaux et trois travées verticales).
- Elle est implantée en recul d'alignement, précédée par un espace public récemment réaménagé avec l'introduction de végétation.
- L'architecture est de facture modeste. Les façades sont enduites, hormis quelques encadrements de baies, en pierre apparente.
- La mise en perspective créée par l'espace public en fait un élément structurant dans le bourg.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments ruraux s'organise en U autour d'une cour centrale minérale ;
- Le corps principal est implanté au nord, en retrait d'alignement. Les dépendances (granges, remise) sont quant à elles, développées dans la longueur en direction de l'est. Les constructions sont de facture modeste, en pisé enduit.
- Le corps principal se développe selon une typologie qui s'apparente à la maison des champs (plan massé, trois niveaux, trois travées verticales, facture modeste...)
- La propriété est close par un mur d'enceinte en pisé, percé d'un portail en ferronnerie ajourée. Il est doublé d'une porte piétonne avec encadrement en pierre dorée.
- Les verger et jardin sont situés au sud de la dépendance qui présente une façade aveugle.
- La partie tout au sud de la parcelle a été lotie par un pavillon.
- Cet ensemble possède un caractère structurant sur l'espace public.
- Encore très homogène, il a maintenu son authenticité et témoigne des modes d'habiter ruraux.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison des champs, les dépendances en longueur et sur rue



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie.
- Elle se développe sur deux niveaux, surmontés de combles avec oculi et possède une architecture modeste.
- La façade principale est située au sud, côté jardin. Elle est marquée par la présence d'une marquise en verre bicolore. La façade nord quand à elle est quasi borgne.
- La propriété est close par un mur de clôture en pierre, percé d'un portail à grille métallique flanqué de piles en pierre de taille. Le mur est doublé d'une végétation courante (glycine...) qui participe à la qualité paysagère perceptible depuis la rue.
- La parcelle s'étire en longueur vers l'ouest, avec un jardin fortement boisé.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble rural est remarquable dans le paysage, en raison de sa situation sur une parcelle d'angle.
- Il est organisé en U autour d'une cour et se compose de plusieurs bâtiments :
 - un corps de logis situé à l'ouest, de facture modeste et au vocabulaire rural (on note toutefois la présence d'encadrements en pierre de taille) ;
 - une dépendance, implantée perpendiculaire au premier bâtiment, percée d'un grand porche à arc en anse de panier ;
 - Elle est prolongée par un petit bâtiment perpendiculaire implantée à l'est, utilisé comme dépendance type grange ;
- La cour est relativement minérale, typique de l'habitat rural, malgré la présence occasionnelle de quelques arbres et arbustes ;
- On note la présence d'un puits dans la cour ;
- La parcelle est close par un mur bahut en pierre, percé d'un portail à grille métallique ajourée, lequel est flanqué d'un bouteroue en pierre et d'un autre en ferronnerie ;
- Cet ensemble possède une typologie typique de l'habitat rural et possède ainsi un caractère identitaire et marqueur du paysage.
- Son implantation sur un point haut, contribue à offrir des percées visuelles sur le grand paysage ;
- Les terrains agricoles, qui s'étendaient à l'origine autour de la propriété ont progressivement été lotis, encerclant la maison de pavillons. Toutefois on trouve encore un écho de l'habitat du hameau le long de la rue du Villard.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de logis, la dépendance avec son porche et son retour en L, le puits, le mur avec le portail.



